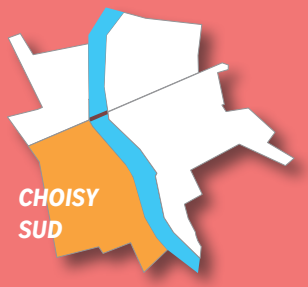
Conseil de quartier



COMPTE-RENDU

Conseil du 22 septembre 2026



Élu de quartier Choisy Sud :
Henrique Marques

Le conseil de quartier s'est tenu le **mardi 22 septembre 2026**. 35 personnes ont signé la feuille de présence. Les référents-habitants : **M^me^ Miran, M^r^ Richard, M^r^ Houeto, M^r^ Fournier, M^r^ Gouchon** sont joignables à l'adresse mail : ***referentschoisysud@gmail.com***

RÉPONSE AUX DEMANDES

Voirie :

- Carrefour Yves Léger : voitures bloquées aux feux direction Orly vers Choisy. Ligne blanche à réaliser avant le feu rouge, panneau signalétique à renforcer.
Réponse : demande réalisée

- Rue Léon Blum : virage dangereux. Demande d'installation d'une signalétique indiquant le danger ou passage de la rue à sens unique.
Réponse : le service Voirie a commandé les panneaux.

- **Avenue Louis Luc, passerelle chemin de fer :** luminosité à augmenter.
Réponse : demande réalisée

- Stade de la Prairie : le nouvel éclairage du stade éclaire le jardin partagé et de nombreuses habitations.
Réponse : le service est déjà intervenu à ce sujet mais a demandé une modification de quelques degrés de l'orientation du flux lumineux.

- Avenue Jules Vaillant : manque de lampadaires qui assombrit totalement l'avenue l'hiver.

Réponse : compte-tenu de la longueur de la rue, il faudrait prévoir le remplacement (ou la modification) de tous les candélabres. Cela représente un coût important, qui devra être validé par les élus sur un budget annuel. À noter que cette rue va être impactée par d'importants travaux jusqu'en 2030, voire plus...

- Demande de plots de délimitation/sécurité stationnement au 2 rue Pierre Mendès France
Réponse : potelets installés

- Rues Larmarck, du Four, Dolet, Sand : les câbles suspendus pour les réseaux télécoms vont-ils être enlevés ?

Réponse : actuellement à l'étude avec le SIPPEREC.

- Passerelle et escaliers de la gare de Choisy-le-Roi : absence d'ascenseur pour les PMR et demande de remise en fonction de l'ascenseur de la gare qui ne fonctionne plus.

Réponse : problème interne à la gare, il faut contacter la SNCF. L'ascenseur de la gare est réparé.

- Éclairage rue Jean Moulin : rue très sombre l'hiver

Réponse : à l'étude avec le bailleur

- Rues Spinoza, Lamarck, Reclus, Dolet, Berlioz, Wagner : présence de panneaux de limitation à 30 km/h, mais absence de signalisation indiquant une zone 30. Serait-il possible d'installer un panneau de limitation à 30 km/h à chaque intersection ?

Réponse : le service Voirie a rédigé un arrêté, actuellement en cours de signature, interdisant la circulation des véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes dans ces rues. Cet arrêté prévoit également une limitation de la vitesse à 30 km/h dans ces voies, ainsi que dans de nombreuses autres rues de la ville.

- **Rue Lamarck :** le panneau du passage piéton est cassé donc empêche les piétons de traverser correctement : possibilité de le réparer ?

Réponse : demande réalisée

- Rue Reclus : stationnement sauvage observé par les habitants et manque d'indication d'un stationnement alterné.

Réponse : le service Voirie va recommander des panneaux.

- Rue Jules Vallès : réfection demandée car beaucoup de passage dans cette rue (surtout au niveau des numéros 53-55) et il y a un manque de verdure. Rénovation vivement demandée.
Réponse : prévu dans le budget 2027.

- Rue Waldeck Rousseau vers rue de la République : le feu qui régit le tram n'est pas respecté à l'angle. Manque de signalisation. Possibilité de mettre un panneau devant le restaurant «Le Soleil» pour indiquer la présence d'un feu ?

Réponse : doléance transmise au Conseil départemental du Val-de-Marne.

- Rue du Four : la première phase des travaux de sécurisation et d'apaisement de la circulation rue du Four a débuté fin septembre 2026 et se poursuivra jusqu'en décembre 2026, entre l'avenue de Lattre-de-Tassigny et la rue Étienne-Dolet. Les aménagements comprennent notamment la création de ralentisseurs, l'élargissement des trottoirs, la réorganisation du stationnement, la végétalisation de certains espaces et la mise en place de dispositifs de circulation alternée. Une seconde phase est envisagée en 2027, sous réserve du vote du budget, entre la rue Jules Vallès et l'avenue de Newburn. Son calendrier a été décalé afin de tenir compte des travaux sur les réseaux réalisés par le SEDIF. Une réfection du secteur dégradé de la rue Jules Vallès et de la rue du Four est également prévue en 2027.

Hygiène/Santé :

-Rue Fernand Pelloutier et Aristide Briand : immeubles et rues infestés de rongeurs.

Réponse : suite aux signalements, le service Hygiène/Santé a rédigé un courriel à VALOPHIS et demandé à l'Établissement public territorial (EPT), Grand-Orly Seine Bièvre

une dératisation des réseaux d'assainissement du secteur. Il va également adresser un courrier au magasin Lidl. En ce qui concerne le marché des Navigateurs, le service va faire intervenir son prestataire.

Cadre de vie :

- **Petit parc rue de l'Abbé (devant LIDL) :** rénovation de l'aire de jeux vivement demandée par les habitants pour que les enfants puissent y jouer.

Réponse : l'implantation de la structure ludique multifonction « La Petite Sirène » avec son sol amortissant doit permettre de moderniser l'aire de jeux et rehausser l'offre ludique de celle-ci. Pour rappel, une nouvelle clôture d'enceinte de l'aire de jeux a été installée au 1er trimestre 2026.

- Dalle commerciale : lors de l'arrosage du mur végétal, il y a des inondations dans les caves des habitants. Les habitants demandent que l'arrosage ne s'effectue pas dans les 20 mètres autour des habitations.
Réponse : demande prise en compte par le service.

- Centre Technique Municipal (Quai de Port de Choisy) : projet d'aménagement de la micro-déchèterie technique municipale
Réponse : il ne s'agit pas d'un projet de déchetterie ouvert au public, mais de l'aménagement d'une installation de transit, dite « quai de transfert », destinée exclusivement aux besoins des services municipaux. Dans la mesure où les déchets verts sont déjà présents au CTM, il n'est pas anticipé d'accroissement de nuisances olfactives, si tant est qu'il y en ait actuellement.

Sécurité :

- **Rue de l'Abbé Pouchard :** les voitures du garage occupent 9 places sur les 10. Des activités nocturnes génèrent des nuisances pour les habitants de cette rue (nuisances sonores et remontées d'odeurs). Quelless sont les solutions apportées ?
Réponse : le service Sécurité/Prévention va étendre l'arrêté municipal qui prévoit la fermeture des restaurants à minuit, également aux dark kitchen. Ainsi, toutes les activités de type dark kitchen devront cesser à minuit. Le service Hygiène/Santé va réaliser une visite des lieux pour conformité.

Jeunesse :

- **Anim'Été :** une réunion est-elle prévue afin de faire le bilan d'Anim'été ? De nombreux habitants de la rue des Pâquerettes ont exprimé leur mécontentement concernant l'organisation de cet événement et le choix du lieu.

Réponse : la réunion interne a eu lieu et l'information a été remontée.

NOUVELLES DEMANDES

Voirie :

- 16 rue Guy Môquet : bosse sur le trottoir. Possibilité de le réparer ?

- Avenue du Général Leclerc/République (au niveau du restaurant « Le Soleil ») : deux voies de circulation se réduisent à une seule en raison de la présence d'une piste cyclable.

Cadre de vie :

- Rue Guy Moquet : branches tombantes

- Possibilité de mettre un sol en terre pour la micro-déchèterie plutôt qu'un sol en béton ?

Le conseil de quartier se termine à 21h30.